

**PROCES VERBAL DU CONSEIL DE LA FACULTE DES LETTRES, LANGUES,
ARTS ET SCIENCES HUMAINES DU MERCREDI 28 JUIN 2006 A 14h15
APPROUVE EN CONSEIL DU 26 OCTOBRE 2006**

1- Procès Verbal du Conseil de la FLLASH du jeudi 23 mars 2006

Compte tenu de la modification qui suit, le PV est adopté à la majorité des voix moins 4 abstentions.

Concernant la nouvelle offre de formation, est ajoutée la motion suivante souhaitée par le SNESUP qui veut éviter tout amalgame par rapport à la mutualisation :

« Le SNESUP se fait l'écho de la démarche de certains des signataires qui s'inscrivent en faux contre ce qu'ils considèrent comme un amalgame entre le droit légitime de prendre position par rapport à la mutualisation et une volonté de nuire à la FLLASH.

A aucun moment il ne s'est agi d'appeler au boycott de la journée « Portes ouvertes », à laquelle d'ailleurs certains ont participé activement. C'est à leur insu que leurs signatures ont été accolées à la pétition ».

2- Informations de la directrice

- Mercredi 07 juin 2006, les directeurs de composantes ont été réunis autour de la présidente et des vice-présidents de l'université. Ils se sont vu présenter la version écrite du contrat quadriennal. Il ne s'agit plus de réclamer des moyens pour faire fonctionner la composante mais d'avoir des projets clairement identifiés par rapport à des indicateurs de performance et des leviers d'action bien précis. L'enveloppe budgétaire allouée par le Ministère est fermée. S'il est clair qu'une Dotation Globale de Fonctionnement sera toujours versée par rapport au nombre d'étudiants et aux personnels enseignants titulaires, des projets, au-delà de l'offre de formation habilitée, devront voir le jour par rapport aux objectifs que s'est fixés l'université à travers le contrat quadriennal 2006-2009. Ces projets seront seuls susceptibles de dégager des moyens financiers supplémentaires (sur critères de sélection).
- Le Centre de Ressources en Langues (CRL) entre dans l'un des objectifs que s'est fixés l'UVHC, à savoir, mener un maximum d'étudiants à la certification en langues (CLES). C'est au regard des objectifs fixés par le CRL, d'indicateurs bien précis et les résultats obtenus que le Ministère apportera son concours financier pour continuer à faire fonctionner ce CRL mais aussi pour mieux le doter le cas échéant.
- Le 19 octobre 2006 va se tenir le forum de l'emploi transfrontalier
- Les modules transversaux
 - Sport, Culture et Citoyenneté
 - Projets Personnels et Professionnels
 - Méthodologie Universitaire

Un étudiant peut suivre ces modules comptant pour chacun 3 ECTS le jeudi après-midi. C'est pourquoi le jeudi après-midi sera banalisé à la FLLASH pour les étudiants des semestres 3 et 4.

M. Hirschi fait remarquer que l'objectif de l'université est de permettre à tous les étudiants de suivre ces modules quel que soit leur niveau.

-
- Madeleine Grant fait un point sur les arrivées et les départs d'enseignants, sur les congés recherche et décharges de services obtenus par les enseignants de la FLLASH (cf. document joint au PV)

3- DBM n°1 de la FLLASH présentée au CA de l'université le 06 juillet 2006

M. Hespel commente la DBM proposée aux conseillers. S'en suit un débat sur les Heures complémentaires qui, dans l'état budgétaire actuel, poseront problème en fin d'exercice 2006.

M. Hirschi fait remarquer qu'il s'agit d'un problème récurrent, pas nouveau et que selon lui la FLLASH a été plutôt bonne élève sur le sujet en ayant réduit le volume des heures depuis un certain nombre d'années. Plutôt que conjoncturel, le problème apparaît structurel.

Devant les propos tenus par M. Loubert, M. Herbin souligne que la FLLASH n'est pas la somme de plusieurs départements qui auraient chacun leur petite enveloppe mais une seule et même entité qui doit composer avec une seule et même DGF répartie par l'université qui la reçoit elle-même du ministère.

Une demande de clarté et de transparence est faite par M. Loubert pour qu'un partage équitable des sacrifices et des charges ait lieu entre les départements de la FLLASH.

4- Bilan sur les postes enseignants

Madeleine Grant établit un bilan des postes vacants à la FLLASH et qui seront publiés pour le recrutement 2007 (cf. document joint au PV).

M. Grégorio souhaite ajouter au procès verbal la précision suivante concernant la politique de gestion des postes : le poste de professeur en 14^{ème} section cédé pour la création du support PR 10^{ème} section (littérature comparée) représente une perte pour le département espagnol qui aura besoin de récupérer un support de MCF pour faire face aux besoins d'enseignement.

Ce bilan est voté à l'unanimité.

5- Les modalités d'examens 2006/2007

En prévision de la réduction progressive de la durée des sessions d'examens en 2006/2007, Madeleine Grant avait demandé à chaque chef de département de reconsidérer les modalités de passage desdits examens. Il s'agissait notamment de réduire leur durée.

Chaque chef de département présente ses nouvelles modalités d'examens. Il semble selon le premier avis d'Elisabeth Dhorne, responsable du service examens, que ces durées n'aient pas été suffisamment réduites pour pouvoir tenir des sessions notamment de rattrapage sur huit jours voire cinq. A partir de ces nouvelles données, Elisabeth Dhorne se chargera toutefois d'effectuer des simulations.

Au vu des quelques corrections apportées à la marge, les nouvelles modalités d'examens de la FLLASH 2006/2007 présentées sont adoptées à l'unanimité.

La proposition de M. Loubert d'accorder aux étudiants qui le demanderaient de renoncer à repasser les épreuves lors de la deuxième session en souhaitant garder leur note de première session est unanimement repoussée.

6- questions diverses

Aucune question n'étant soulevée, Madeleine Grant remercie les conseillers et invités et lève la séance à 17h35.

Etaient présents :

Collège A : M. Ben Barka – Mme Descargues-Grant – M. Gouazé – M. Herbin
M. Herrerras – M. Hirschi

Collège B : Mme Faugère – M. Gregorio – M. Heude – M. Li Crapi
Mme Sforzin – M. Zieger.

Collège AITOS : Mme Dhorne – M. Fabre – Mme Ringeval.

Collège des usagers :

Collège personnalités extérieures : Mme Gouguec – M. Vanceulebroeuck – Mme Houssier
Mme Lancelle

Invités : M. Hespel – M. Loubert – Mlle Capdepont (représentante de Mlle
Gordien, directrice du SCD)

Ont donné pouvoir :

Collège A : Mme Spiquel à Mme Grant

Collège B : M. Roblou à Mme Sforzin
M. De Hoyos à M. Grégorio
M. Demory à Mme Sforzin
M. Roblou à M. Heude

Collège AITOS : Mme Diverchy à M. Fabre

Collège personnalités extérieures : Mme Delmotte à Mme Houssier
Mme Dion à Mme Gouguec
M. Nicolas à M. Vanceulebroeuck

Absents excusés : M. Desprès, secrétaire général.